

## Délibération 07\_2024 du Comité Syndical

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 08 avril, le Comité Syndical s'est réuni à 18h30 au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Christian COLOMBET, Président.

**Présents** : Christian DELSARTE, Pascal BAUDE, Samuel BEAUGIRAUD, Patrick GUICHARD, Damien BOGIRAUD, Christian COLOMBET, Lionel COMBRET, Jacques LUYTON, Richard BETTON, Patrick GRANGER, Gérard ROBERTON, Franck BUNGENER, Christophe FAURE, Claude RENAUD, Félicien GIRARDET, Gilbert MOUNIER VEHIER, Alain GIRARDET, Marc THIECHARD, Jean Pierre BANC, Jean Luc COMBRISSE, Joël FARAVELON, Etienne LARAT, Hélène LE MEUR

**Excusés** : Jean ABRIAL, Vincent ROBIN, Matthieu ROCHE, Gabriel DELHOME, René BILLON, Pascal CLAUDEL, Philippe MILAN, Jean Jacques PEYTEL, Cédric CAILLET, Gilles FLORENT, Maurice ORIOL, Pascal BIGI, Christèle DEFRANCE, Claude FOUREL, Francis DUMAS

**Pouvoirs** : René Billon à Lionel COMBRET, Jean Jacques PEYTEL à Jacques LUYTON, Gilles FLORENT à Franck BUNGENER, Pascal BIGI à Claude RENAUD, Christèle DEFRANCE à Félicien GIRARDET, Claude FOUREL à Gilbert MOUNIER VEHIER

### **OBJET : Tarifs m<sup>3</sup> et abonnement aux particuliers**

Monsieur le Président informe les membres du comité qu'il est nécessaire de fixer les nouveaux tarifs, concernant la consommation d'eau à compter du 01 avril 2024.

Monsieur le Président rappelle tout d'abord que les tarifs en cours sont de :

- 0.97 € HT le m<sup>3</sup> d'eau potable consommé ;
- 0.06 € HT le m<sup>3</sup> pour la redevance de préservation des ressources
- un abonnement mensuel HT par local desservi en fonction du calibre du compteur utilisé :  
5.20 € pour un de 15 mm, 10.40 € pour un de 20 mm ; 13 € pour un de 25 mm, 15 € pour un de 30 ou 32 mm; 18 € pour un de 40 mm; 22 € pour un de 50 mm, 80 € pour un de 60 mm, 110 € pour un de 80 mm, 180 € pour un de 100 mm, 390 € pour un de 125 ou 150 mm;

Puis Monsieur le Président propose d'adopter les tarifs suivants :

- 1.00 € HT le m<sup>3</sup> d'eau consommé ;
- 0.07 € HT le m<sup>3</sup> pour la redevance de préservation des ressources
- un abonnement mensuel HT par local desservi en fonction du calibre du compteur utilisé :  
5.25 € pour un de 15 mm, 12.40 € pour un de 20 mm ; 15 € pour un de 25 mm, 18 € pour un de 30 ou 32 mm; 20 € pour un de 40 mm; 25 € pour un de 50 mm, 80 € pour un de 60 mm, 110 € pour un de 80 mm, 190 € pour un de 100 mm, 415 € pour un de 125 ou 150 mm;

Après discussions, le Comité Syndical approuve les tarifs ci-dessus qui seront applicables à compter du 01 avril 2024.

Ainsi délibéré les jours mois et an ci-dessus.

Pour Copie conforme  
Le Président  
Christian COLOMBET

